

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Aquaplan - Roofprimer**

UFI: HG1U-C03H-U00C-4WMA

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Pimaire bitumineux

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

IKO nv - Aquaplan
d'Herbouvillekaai 80
B-2020 Antwerpen
Belgium
Tel.: +32 (0)3 248 30 00
Fax : +32 (0)3 248 37 77
E-mail: sds.europe@iko.com

Service chargé des renseignements: Centre Antipoisons

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Antigif Centrum België/Centre Antipoisons: +32 (0)70 245245
Centre Antipoisons Paris : +33 (0)1 40 05 48 48
FR - ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59
Schweizerische Toxikologisches Informationszentrum: +41 (1) 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 3	H226 Liquide et vapeurs inflammables.
STOT SE 3	H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
STOT RE 1	H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Aquatic Chronic 3	H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

hydrocarbons, C9-C12, n-alkanes, iso-alkanes, cyclic, aromates(2-25%)
hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes cyclic, <2% aromates

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.06.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 13.06.2022

Nom du produit: Aquaplan - Roofprimer

(suite de la page 1)

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Mélange de substances complexes dérivées du pétrole et hydrocarbures aromatiques.

Composants dangereux:

Numéro CE: 919-857-5 Reg.nr.: 01-2119463258-33	hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes cyclic, <2% aromates	25-40%
	Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 STOT SE 3, H336 EUH066 Note: H, P	
Numéro CE: 919-446-0 Reg.nr.: 01-2119458049-33	hydrocarbons, C9-C12, n-alkanes, iso-alkanes, cyclic, aromates(2-25%)	≥10-<25%
	Flam. Liq. 3, H226 STOT RE 1, H372; Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411 Acute Tox. 4, H332; STOT SE 3, H336 EUH066	

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales: En cas de doute ou si les symptômes sont observés, consulter un médecin.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.06.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 13.06.2022

Nom du produit: **Aquaplan - Roofprimer**

(suite de la page 2)

- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction**
- Moyens d'extinction:**
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas applicable.
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 5.3 Conseils aux pompiers**
- Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

*

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

*

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
- Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- Stockage:**
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.
- Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.06.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 13.06.2022

Nom du produit: **Aquaplan - Roofprimer**

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

DNEL

hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes cyclic, <2% aromates

Inhalatoire	DNEL	871 mg/m ³ (human)
-------------	------	-------------------------------

hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, iso-alkanes, cyclic, aromates(2-25%)

Inhalatoire	DNEL (dynamique)	330 mg/m ³ (human)
-------------	------------------	-------------------------------

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Protection des mains: Gants résistant aux solvants

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,38$ mm

Temps de pénétration du matériau des gants

> 480 min.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- | | |
|--|------------------|
| Couleur: | Noir |
| Odeur: | De type solvanté |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | 130 °C |
| Limites inférieure et supérieure d'explosion | |
| Inférieure: | 0,5 Vol % |
| Supérieure: | 7 Vol % |

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.06.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 13.06.2022

Nom du produit: **Aquaplan - Roofprimer**

(suite de la page 4)

. Point d'éclair	35 °C
. Température d'inflammation:	315 °C
. pH	Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau). Non applicable.
. Viscosité:	
. Viscosité cinématique	Non déterminé.
. Dynamique:	Non déterminé.
. Solubilité	
. l'eau:	Insoluble
. les solvants organiques:	Miscible avec de nombreux solvants organiques
. Pression de vapeur à 20 °C:	27 hPa
. Densité et/ou densité relative	
. Densité à 20 °C:	0,88 g/cm ³
. 9.2 Autres informations	Aucune autre information disponible.
. Aspect:	
. Forme:	Liquide
. Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
. Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
. Teneur en solvants:	
. VOC (CE)	COV valeurs limites (cat A/h) 750 g/L Le produit contient 450 g/L.
. Informations concernant les classes de danger physique	
. Substances et mélanges explosibles	néant
. Gaz inflammables	néant
. Aérosols	néant
. Gaz comburants	néant
. Gaz sous pression	néant
. Liquides inflammables	Liquide et vapeurs inflammables.
. Matières solides inflammables	néant
. Substances et mélanges autoréactifs	néant
. Liquides pyrophoriques	néant
. Matières solides pyrophoriques	néant
. Matières et mélanges auto-échauffants	néant
. Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
. Liquides comburants	néant
. Matières solides comburantes	néant
. Peroxydes organiques	néant
. Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
. Explosibles désensibilisés	néant

*

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- . 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . 10.2 Stabilité chimique
- . Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.06.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 13.06.2022

Nom du produit: Aquaplan - Roofprimer

(suite de la page 5)

. **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

. **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

. **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

. **10.6 Produits de décomposition dangereux:**

En cas de hautes températures, des produits de composition peuvent se produire tel de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

. **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

. **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Inhalatoire	LC50/4 h	57 mg/l (rat)
-------------	----------	---------------

hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes cyclic, <2% aromates

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
------	------	--------------------

Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (rab)
----------	------	--------------------

Inhalatoire	LC50/4 h	>5.000 mg/l (rat)
-------------	----------	-------------------

hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, iso-alkanes, cyclic, aromates(2-25%)

Oral	LD50	>15.000 mg/kg (rat)
------	------	---------------------

Dermique	LD50	>3.400 mg/kg (rab)
----------	------	--------------------

Inhalatoire	LC50/4 h	13,1 mg/l (rat)
-------------	----------	-----------------

. **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

. **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

. **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. **11.2 Informations sur les autres dangers**

. **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.06.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 13.06.2022

Nom du produit: **Aquaplan - Roofprimer**

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

. 12.1 Toxicité

. Toxicité aquatique:

hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, iso-alkanes, cyclic, aromates(2-25%)

EC50 10 mg/l (daphnia)

. 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

. PBT: Non applicable.

. vPvB: Non applicable.

. 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

. 12.7 Autres effets néfastes

. Remarque: Nocif pour les poissons.

. Autres indications écologiques:

. Indications générales:

Nocif pour les organismes aquatiques.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

. 13.1 Méthodes de traitement des déchets

. Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

. Emballages non nettoyés:

. Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

. 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

. ADR, IMDG UN1268

. 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

. ADR UN 1268 PRODUITS PETROLIERS, N.S.A. (white spirit aliphatique, white spirit)

. IMDG UN 1268, Petroleum products n.o.s., 3, III, (35°C c.c.)

. 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

. ADR, IMDG



. Classe

3 Liquides inflammables.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.06.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 13.06.2022

Nom du produit: **Aquaplan - Roofprimer**

(suite de la page 7)

. Étiquette	3
. 14.4 Groupe d'emballage . ADR, IMDG	III
. 14.5 Dangers pour l'environnement . Marine Polluant:	Non
. 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur . Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	Attention: Liquides inflammables. 30
. 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
. Indications complémentaires de transport:	
. ADR . Quantités limitées (LQ) . Catégorie de transport . Code de restriction en tunnels	5L 3 D/E
. "Règlement type" de l'ONU:	UN1268, PRODUITS PÉTROLIERS, N.S.A., 3, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

. 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

. Directive 2012/18/UE

. Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

. Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

. Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t

. Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t

. RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

. Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

. RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

. Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

. Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

. Prescriptions nationales:

. Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

. Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Ce produit ne contient pas des SVHC.

. 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

FR

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.06.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 13.06.2022

Nom du produit: Aquaplan - Roofprimer

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H332 Nocif par inhalation.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

• **Contact:** sds.europe@iko.com

• **Date de la version précédente:** 13.06.2022

• **Numéro de la version précédente:** 4

Acronymes et abréviations:

- RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
- ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
- DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- SVHC: Substances of Very High Concern
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
- Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
- STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
- STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1
- Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
- Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
- Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

• *** Données modifiées par rapport à la version précédente**